

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du deux février deux mille vingt-six

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 20 janvier 2026, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Michel PERRAUD, Maire.

PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	ABSENTS	POUVOIRS
28	5	2	5

Objet :
FI-7 - Budget Primitif
2026 – Valexpo

PRÉSENTS : Michel PERRAUD, Laurent HARMEL, Anne MOREL, Jacques VAREYON, Anne-Marie GUIGNOT, Noël DUPONT, Marie-Claire EMIN, Jean-Jacques MATZ, Evelynne VOLAN, Fatih KAYGISIZ, Dominique BEY, Marie-Jo LEVILLAIN, Françoise COLLET, Jacques MAIRE, Christine PIQUET, Corinne REGLAIN, Frédéric BERNARD, Fanny RIPPE, Laure MANDUCHER, Antoine LUCAS, Amaury VEILLE, Christine PITTI, Jean-Charles de LEMPS, Jean-Michel FOUILLAND, Annie ZOCCOLO, Julien MARTINEZ, Hayet LAKHDAR CHAOUCH, Loïc MONNIER.

REPRÉSENTÉS : Caroline MANZONI (pouvoir à Jean-Jacques MATZ), Yamina GRANDCLEMENT (pouvoir à Corinne REGLAIN), Assad AKHLAFA (pouvoir à Michel PERRAUD), Freddy NIVEL (pouvoir à Dominique BEY), Hugo CARRAZ (pouvoir à Jacques VAREYON).

ABSENTS : Alexandra ANTUNES, Philippe TOURNIER BILLON

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Mme Evelynne VOLAN est nommée secrétaire de séance.

M. Jean-Jacques MATZ, rapporteur, propose au Conseil municipal, conformément au rapport annexé :

- D'arrêter les dépenses et les recettes comme suit (y compris les opérations d'ordre) du Budget Primitif 2026 de VALEXPO :

BUDGET ANNEXE VALEXPO

<u>Investissement</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Ecritures réelles	30 881.00 €	- €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	30 881.00 €	
Ecritures d'ordre	1 531,00 €	32 412.00 €
TOTAL investissement	32 412.00 €	32 412.00 €
<u>Fonctionnement</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Ecritures réelles	665 441.00 €	696 322.00 €
Chapitre 011 – Charges à caractère général	351 201.00 €	
Chapitre 012 – Charges de personnel	306 190.00 €	
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	2 550.00 €	
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	5 000.00 €	

Objet :
FI-7 - Budget Primitif
2026 - Valexpo

Chapitre 68 – Dotations pour dépréciations d'actifs	500,00 €	
Chapitre 70 – Produits des domaines		3 500.00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante		692 322.00 €
Chapitre 78 – Reprises pour dépréciation d'actifs		500.00 €
Ecritures d'ordre	32 412.00 €	1 531.00 €
TOTAL fonctionnement	697 853.00 €	697 853.00 €
TOTAL budget	730 265.00 €	730 265.00 €

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Arrête les dépenses et les recettes, y compris les opérations d'ordre, du BUDGET PRIMITIF 2026 DE VALEXPO, comme indiqué ci-dessus.

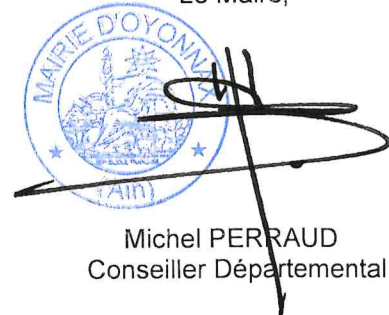
Fait à Oyonnax, le 2 février 2026

Secrétaire de séance,



Evelyne VOLAN

Le Maire,



Michel PERRAUD
Conseiller Départemental

Délibération certifiée exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de l'article L 2131-1
et suivants du CGCT :
- par sa présentation en Préfecture le 05 FEV. 2026
- par sa publication le 04 FEV. 2026

Le Maire

